



Automobil Club der Schweiz
Automobile Club de Suisse
Automobile Club Svizzera

Communiqué de presse

L'abandon de la rampe Vigie Gonin a comme un goût de bouchon

L'Automobile Club de Suisse (ACS Vaud) s'étonne de l'abandon du projet de rampe Vigie-Gonin comme mesure d'accompagnement à la fermeture à la circulation de l'axe du futur tramway entre Lausanne-Flon et Renens-Gare. L'ACS Vaud demande des solutions concrètes aux porteurs du projet pour éviter l'engorgement du réseau de l'agglomération.

En mai 2019, la section vaudoise de l'Automobile Club de Suisse (ACS Vaud) saluait la décision du Tribunal fédéral (TF) permettant l'avancée du projet de tram en incluant dans ses réflexions la rampe Vigie-Gonin. L'ACS Vaud soulignait la nécessité de la mise sur pied de cet itinéraire de remplacement pour permettre d'éviter le report du trafic sur d'autres axes du centre ville dès le début des travaux du tramway entre Lausanne et Renens. Cette mesure d'accompagnement était jugée indispensable à garantir la fluidité du trafic lausannois et l'accessibilité du centre-ville.

Le 26 février 2020, après des années de procédures, l'ACS Vaud a pris acte de la décision du Tribunal administratif fédéral (TAF) rejetant les recours empêchant l'entrée en force de l'autorisation de construire du tramway entre Lausanne-Flon et Renens-Gare. Sans opposition dans un délai de 30 jours, ce permis de construire entrera donc en force dans sa totalité.

Le même jour, l'ACS Vaud a pris connaissance de l'annonce du canton et des communes porteurs du projet de ne pas envisager sa réalisation dans sa totalité, donc de ne pas construire la rampe Vigie-Gonin, sans proposer pour l'heure d'autre mesure d'accompagnement ou de projet concret de solution de remplacement. En effet, le projet initial dans sa totalité avait déjà fait l'objet d'une validation par l'Office fédéral des transports et du Conseil communal de Lausanne; le projet validé comprenait jusqu'ici la rampe Vigie-Gonin.

L'ACS Vaud demande aux porteurs du projet d'apporter des propositions de solution concrète. Le Club restera attentif au suivi de cette affaire et rappelle aux utilisateurs du réseau lausannois – qu'ils soient utilisateurs des transports publics ou des transports individuels, motorisés ou non – que la fermeture même temporaire d'un axe routier à la circulation, sans mise en place d'une solution de remplacement viable, aura inévitablement des conséquences sur l'ensemble de l'agglomération.

Renseignements complémentaires:

M. Xavier DE HALLER Secrétaire général de l'ACS Vaud +41 (0)79 362 51 53

Savigny, le 27 février 2020

Automobile Club de Suisse

Section Vaud | Chemin des Gavardes 7 | CH – 1073 Savigny | Tel. +41 21 331 27 22 | acs.vaud@acs.ch | acs.ch/vaud